

Pe 43/06 | 2019.

Madame Bretonnet Annie.
48 AV de Bordeaux 24110 Montem.

Objet Nouveau PLU
de Bassillac.

Monsieur le commissaire,

Ayant une succession sur Bassillac
singulier avec comme parcelle N° 643-
644-0134-0864-0866. au se trouve
un bâtiment que était Habitation depuis
plus de trente ans, je vous demande
la possibilité d'avoir ces parcelles
constructibles en sachant que l'eau et
l'électricité sont déjà sur les terrains.

Je vous remercie de votre attention et
vous prie d'agréer Monsieur Mes
salutations respectueuses.



p.s. Je vais vous faire parvenir une
autre demande pour des terrains
situé un peu plus loin sur le bord
du chemin communal.